

## L'essentiel 2022

En 2022, face à la guerre et à la crise climatique, nous avons pu compter sur une solidarité exceptionnelle pour défendre les droits des enfants.

@UNICEF/UN0757769/Nana Sidash

### Édito

L'année 2022 a été pour chacune et chacun d'entre nous une année complexe. Elle a été marquée par des événements de grande ampleur, au premier rang desquels la guerre en Ukraine, qui ont bouleversé le quotidien de millions d'enfants, le nôtre et celui de notre organisation.

L'immense effort de solidarité de tout notre réseau, de nos bénévoles, de nos collaborateurs et de nos donateurs, particuliers et entreprises, a permis de collecter en France près de 24 millions d'euros, qui ont largement participé à une réponse d'ampleur auprès des enfants affectés par cette crise. Au-delà de la crise ukrainienne, les chiffres de notre collecte ont atteint en 2022 le très beau montant de 123,1 millions d'euros, supérieur de 22% à celui de 2021. C'est un magnifique résultat dont je suis très fière.

En France, le contexte est évidemment très différent, mais la pauvreté et la précarité ont augmenté au cours de l'hiver 2022, avec un impact conséquent sur l'effectivité des droits fondamentaux des enfants les plus vulnérables.

En tant que Présidente de l'UNICEF France depuis un an, je mesure la responsabilité qui est la mienne de conduire, avec l'ensemble de nos collaborateurs et du réseau de bénévoles, la mission de l'UNICEF en France : mobiliser le plus largement possible nos donateurs et nos partenaires pour amplifier notre capacité d'agir pour les enfants. J'ai souhaité mettre la jeunesse de notre pays et du monde au cœur de mon mandat. Elle n'a jamais été aussi engagée, ambitieuse et mobilisée. Je veux saluer la volonté qu'elle déploie pour la construction d'un monde plus juste, plus ouvert et plus tolérant.

Les défis sont immenses. Nous aurons besoin de la contribution de toutes et tous. Pour chaque enfant.

Adeline Hazan,  
Présidente de l'UNICEF France



© UNICEF/B. Decoin

### 2022 en actions grâce à votre soutien

+ 26%  
en 2022 vs 2021

**94,4 millions**  
d'euros de versements à  
l'UNICEF international en 2022

dont 28,4 M€ qui viennent des fonds d'urgence, dont à 84 % liés à la collecte en faveur de l'Ukraine.

#### Nos actions en Ukraine et dans les pays hôtes



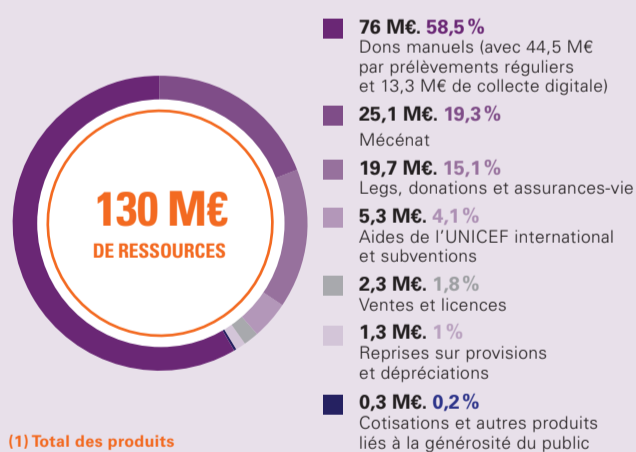
Près de **5 millions** de personnes ont eu accès à des soins et services de santé

**5,5 millions** de personnes ont bénéficié d'un accès à l'eau potable

**2,4 millions** d'enfants ont bénéficié d'une éducation formelle ou informelle

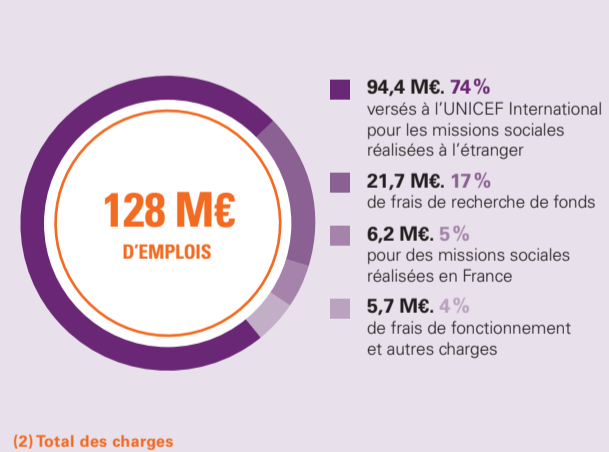
## UNE CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DE L'UNICEF FRANCE EN 2022

### Répartition des ressources (1)



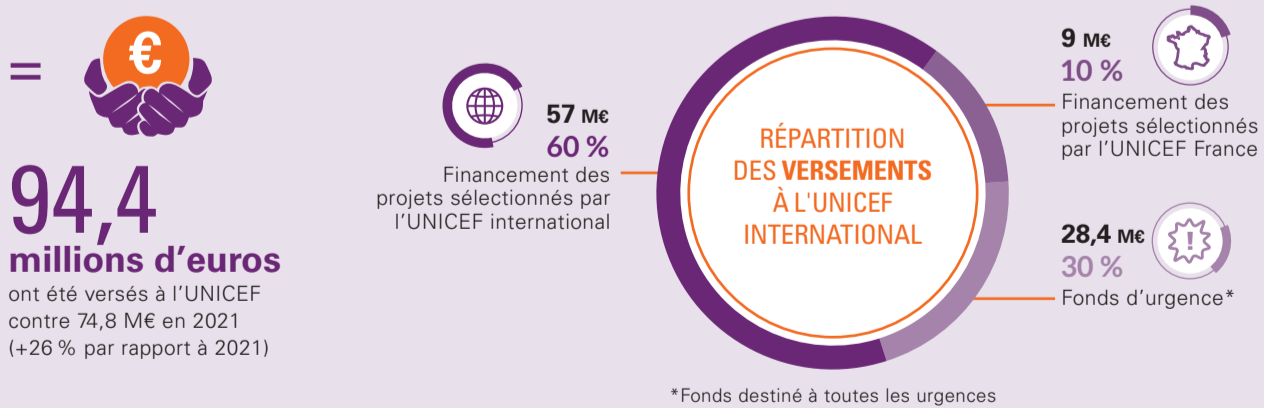
(1) Total des produits

### Répartition des emplois (2)



(2) Total des charges

### Répartition de la contribution à l'UNICEF International en 2022



### Compte résultat origine

Produits par origine (en milliers d'euros)	Total 2022	Dont générosité du public
Produits liés à la générosité du public (cotisations, dons, legs, mécénat, autres)	121 131	121 131
Produits non liés à la générosité du public	6 916	0
Subventions publiques, reprises sur provisions, fonds dédiés	1 935	1 249
<b>TOTAL PRODUITS PAR ORIGINE</b>	<b>129 982</b>	<b>122 380</b>

Contributions Volontaires en nature (Ressources par origine) (en milliers d'euros)	Total 2022	Dont générosité du public
Bénévolat	1 676	1 676
Prestations en nature	2 712	2 712
Dons en nature	0	0
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>	<b>4 388</b>	<b>4 388</b>

## Compte résultat destination

Charges par destination (en milliers d'euros)	Total 2022	Ratio	Dont générosité du public	Ratio
<b>MISSIONS SOCIALES</b>	<b>100 573</b>	<b>78,6%</b>	<b>99 229</b>	<b>82,5%</b>
Réalisées en France	6 214	4,9%	6 079	5%
Réalisées à l'étranger	94 359	73,8%	93 149	77,5%
<b>FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>21 684</b>	<b>17%</b>	<b>15 637</b>	<b>13%</b>
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 247</b>	<b>3,3%</b>	<b>3 999</b>	<b>3,3%</b>
Dotations aux provisions, impôts, report en fonds dédiés	1 480	1,2%	1 421	1,2%
<b>TOTAL CHARGES PAR DESTINATION</b>	<b>127 984</b>	<b>100%</b>	<b>120 286</b>	<b>100%</b>

Contributions volontaires en nature par destination (en milliers d'euros)	Total 2022	Dont générosité du public
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>2 262</b>	<b>2 262</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>2 126</b>	<b>2 126</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>	<b>4 388</b>	<b>4 388</b>

## Total des emplois financés par la générosité du public :

120,3 M€



82,5 %

Missions sociales

13 %

Frais d'appel à la générosité du public

4,5 %

Frais de fonctionnement et autres charges

## Quand vous donnez

100 € =

82,50 €

sont alloués aux missions sociales en faveur des enfants : contribution à l'UNICEF international et actions de plaidoyer en France.

## Bilan et trésorerie

ACTIF (en K€)	2022	2021
Immobilisations nettes	14 299	17 551
Stocks nets	911	715
Créances nettes	9 198	11 300
Trésorerie	47 077	40 631
Charges constatées d'avance	187	202
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>71 673</b>	<b>70 399</b>

PASSIF (en K€)	2022	2021
Fonds associatifs	12 148	10 150
Fonds reportés et fonds dédiés	11 183	16 701
Provisions pour risques et charges	1 501	1 332
Dettes*	46 842	42 215
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>71 673</b>	<b>70 399</b>

\*Les dettes correspondent au versement dû à l'UNICEF international, soldé le 30 juin 2023 conformément à l'accord d'accréditation entre l'UNICEF France et l'UNICEF international

## Bilan financier : votre générosité plus que jamais essentielle pour la cause des enfants partout dans le monde.

En 2022, nos ressources s'élèvent au total à 130 millions d'euros (dont 122,4 millions d'euros issus de la générosité du public). L'UNICEF France agit grâce au soutien indispensable de ses donateurs, partenaires et testateurs. Les dons des particuliers représentent 58% de ses ressources. La contribution des donateurs réguliers (par prélèvement automatique) s'élève à 44,5 millions d'euros, en hausse marquée de 4% par rapport à 2021 et garantit à l'UNICEF France des ressources pérennes et prévisibles. Les dons ponctuels, de plus en plus digitalisés, représentent 27,5 millions d'euros, en forte hausse, en lien avec la réponse à l'urgence Ukraine notamment : un soutien tout aussi essentiel au financement des missions sociales de l'association. Les ressources issues du mécénat s'élèvent en 2022 à plus de 25,1 millions d'euros, soit un montant 1,45 fois supérieur à 2021 : la mobilisation des entreprises partenaires de l'UNICEF France atteint un niveau historique, signe marquant du rôle accru des mécènes dans le financement des actions humanitaires en faveur des enfants. Enfin, et sans lien avec les urgences, les libéralités et assurances-vie s'élèvent à 19,7 millions d'euros, en croissance de 30% par rapport à 2021 : des ressources complémentaires issues d'une générosité et confiance croissantes des testateurs. Symbole d'une année singulière, la collecte d'urgence s'élève en 2022 à 28,4 millions d'euros. Ceci représente un record historique pour l'UNICEF France, qui a ainsi pu répondre aux multiples crises ayant affecté les enfants.

Le déclenchement de la guerre en Ukraine a suscité une mobilisation exceptionnelle avec 23,9 millions d'euros collectés. Dans un contexte encore marqué par la pandémie de Covid-19, la campagne de vaccination dite "Covax" a mobilisé plus de 3,4 millions d'euros de collecte.

L'année a également été marquée par les inondations dévastatrices qui ont affecté le Pakistan (600K€ de collecte) et les ressources affectées au fonds d'urgence ont permis de financer des actions de l'UNICEF en Syrie, à Madagascar, au Soudan du Sud, au Burkina Faso, au Yémen et en Afghanistan notamment. Pour toutes ces actions essentielles pour les enfants sur ces terrains de crises aigües, nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos donateurs.

Outre ces urgences, suscitant la mobilisation exceptionnelle des donateurs et partenaires, l'efficacité d'action de l'UNICEF repose sur les ressources régulières non affectées : elles permettent le financement des terrains et crises moins médiatisées, de planifier des actions et programmes de long terme. À ce titre, la progression des

dons réguliers et des libéralités et assurances-vie permet une croissance significative de ces ressources (+ 24 millions d'euros, soit + 22% par rapport à 2021).

Conformément à ses engagements, l'UNICEF France fixe donc un taux de contribution unique de 90% sur l'ensemble des urgences.

Par ailleurs, le secteur fiscalisé, à l'activité historique de vente de cartes et produits au profit de l'UNICEF France a permis de collecter 2,1 millions d'euros de chiffre d'affaires pour une marge brute de 1,2 millions d'euros. Cette activité a permis de verser une contribution à l'UNICEF international de 0,9 millions d'euros, pour financer des programmes essentiels en faveur des enfants.

### À quoi servent les ressources de l'UNICEF France ?

Sous le contrôle de l'UNICEF et avec son soutien, l'UNICEF France collecte des fonds. L'une de nos principales missions sociales est de contribuer aux programmes de terrain de l'UNICEF en faveur des enfants (94,4 M€ en 2022, en croissance de 26%). Au titre de ses missions sociales, l'UNICEF France mène également en France des actions de plaidoyer et d'information auprès des pouvoirs publics et du grand public, à hauteur de 6,2 millions d'euros. L'objectif est de veiller au respect de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Les missions sociales ont ainsi représenté 82,5% des emplois issus de la générosité publique. Les frais d'appel à la générosité publique (13% de nos emplois) comprennent les coûts de recherche et de traitement des dons, les publications à destination des donateurs et l'envoi des reçus fiscaux, des investissements essentiels pour mobiliser les donateurs. En effet, les ressources de la générosité du public sont issues à 97% de sollicitations. À elle seule, la notoriété de l'UNICEF France ne suffirait pas à accroître ses ressources et sa contribution aux programmes de l'UNICEF. Nous veillons à ce que nos frais de fonctionnement soient les moins élevés possible (4,5% de nos emplois).

### L'UNICEF France parmi les contributeurs essentiels de l'UNICEF

L'UNICEF France contribue au budget global de 10,3 milliards de dollars de l'UNICEF dont 2,7 milliards de dollars issus de la générosité du public. Avec une contribution de 94,4 millions d'euros en 2022 aux financements des programmes terrain internationaux de l'UNICEF, l'UNICEF France reste parmi les principaux comités nationaux donateurs et occupe la 5<sup>e</sup> position des contributeurs en ressources provenant de la générosité du public.



## TRANSPARENCE ET CONTRÔLE

L'UNICEF France veille attentivement à l'utilisation de vos dons. Ses comptes sont systématiquement audités et surveillés, notamment par un commissaire aux comptes, le cabinet Deloitte. Au regard des spécificités de sa mission sociale et de son statut associatif reconnu d'utilité publique, l'UNICEF France est régulièrement contrôlé par la Cour des comptes. En 2021, le Don en Confiance a renouvelé son agrément triennal à l'UNICEF France. Cet organisme agréé les organisations qui respectent des règles déontologiques garantissant le bon fonctionnement statutaire, la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds, ainsi que la transparence financière concernant l'utilisation des fonds issus de la générosité publique. L'UNICEF dispose de son propre dispositif de contrôle interne. Il est signataire de l'International Aid Transparency Initiative (ITAC). En 2020, son indice de transparence a progressé de 14 points et est passé de « bon » à « très bon ». L'UNICEF se classe désormais au 6<sup>e</sup> rang des organisations les plus transparentes, selon l'Index 2020 de la transparence de l'aide internationale.

## Les fonds associatifs représentent les réserves de l'UNICEF France.

Ils s'élèvent à 12,1 millions d'euros à fin 2022.

Les réserves garantissent la solidité financière de l'association ; en cas de difficultés, elles permettent d'assurer jusqu'à 5 mois d'activité.

## Qui sommes-nous ?

- **Association** (à but non lucratif et régie par la loi de 1901) **créée en 1964, nous représentons l'UNICEF en France.**
- Plus de **6 000 bénévoles et volontaires en service civique s'engagent à nos côtés pour les droits des enfants**, en particulier des plus vulnérables, sur tout le territoire.

- **Nous sensibilisons et mobilisons en France le public** pour la cause des enfants et des adolescents. Nous leur donnons la parole et les incitons à s'engager à nos côtés dans leurs écoles, leurs centres de loisirs, leurs villes, etc.
- **Nous veillons à l'application et au respect des droits des enfants en France.** Nous engageons les

pouvoirs publics à agir pour plus d'équité au travers de leurs politiques locales et nationales.

- **Nous contribuons par la collecte de fonds, les partenariats avec le secteur privé et les événements** au financement des programmes de terrain de l'UNICEF dans 190 pays et territoires.

Données issues du rapport d'activités et du rapport sur les comptes annuels disponibles sur le site HYPERLINK "http://www.unicef.fr". Les chiffres présentés ont été arrêtés par notre conseil d'administration, audités par notre commissaire aux comptes, le cabinet Deloitte, et ont été approuvés lors de l'Assemblée générale statutaire, le 23 juin 2023.

Essentiel 2022/septembre 2023. UNICEF France, Comité français pour l'UNICEF, association loi 1901 reconnue d'utilité publique - 3, rue Duguay-Trouin, 75282 Paris CEDEX 06 - Tél. 01 44 39 77 77 - Fax : 01 44 39 77 78 - Numéro cristal : 0969 369 468 - E-mail : contact@unicef.fr - Site Internet : www.unicef.fr • Directrice de la publication : Adeline Hazan • Direction éditoriale et iconographique : Direction de la communication • Conception et réalisation : HOPENING • Impression : LA GALIOTE

